

## BELGIQUE

### PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ BELGE

Le Comité international a reçu la lettre suivante en date de Bruxelles le 5 novembre 1879 :

*Monsieur le Président du Comité international de la Croix rouge,  
à Genève.*

Monsieur,

Le 3 juillet dernier, la mort a enlevé à l'Association belge de secours aux militaires blessés son vénéré Président, M. le lieutenant-général Renard <sup>1</sup>.

Le Conseil général de l'Association, dans sa dernière séance, a procédé à son remplacement. A l'unanimité, il a appelé à la présidence M. le lieutenant-général Liagre, ministre de la guerre, qui a bien voulu accepter ces fonctions.

Nous avons l'honneur de vous annoncer cette nomination, persuadés que vous vous réjouirez avec nous de voir notre éminent ministre de la guerre succéder au regretté Président que nous avons perdu.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

*Le Secrétaire.*

F. SIGART.

*Le Vice-Président délégué,*

D<sup>r</sup> BOUGARD.

<sup>1</sup> Voir T. X, p. 85.